

95 adhérents chez les officiers mariniERS



L'association des officiers mariniERS a tenu son assemblée générale dimanche matin à la halle multifonctions, sous la présidence de Thierry Gauthier. Une minute de silence a été observée en mémoire de Jean Déniel et Marguerite Quistinic. L'effectif est de 95 adhérents dont 23 veuves, 68 retraités, deux actifs et deux sympathisants.

Philippe Maingant, de l'association du Nord Finistère, a fait le point sur les revendications de l'association : pouvoir d'achat, retraite, maladies professionnelles, préjudice anxiété amiante.

La journée s'est poursuivie par un repas partagé par 47 convives.

Compte-rendu assemblée générale

L'assemblée générale de la section des Officiers MariniERS en retraite et veuves de PLOUDALMEZEAU s'est tenue le dimanche 8 décembre 2019 en présence d'une trentaine d'adhérents, sous la présidence de Thierry GAUTIER, Philippe MAINGANT représentant l'association des officiers mariniERS du Nord Finistère (AOMR 29). Marguerite LAMOUR, maire de PLOUDALMEZEAU s'étant excusée pour raisons de santé la municipalité était représentée par son correspondant défense François-Noël PERHIRIN.

Après les souhaits de bienvenue, le président, a fait observer une minute de silence à la mémoire des adhérents de l'association décédés en 2019 : Mme QUISTINIC Marguerite et Jean DENIEL ainsi que pour tous les militaires décédés sur les différents théâtres d'opération extérieures et les victimes d'attentats terroristes perpétrés sur notre sol.

Philippe BERTHON, secrétaire, a présenté le compte rendu de l'année écoulée et les prévisions pour l'année 2020 : repas champêtre fin juin et repas à l'issue de la prochaine assemblée générale.

Le trésorier, Michel EOZENOU, a dressé le bilan financier. L'avoir de la section est à ce jour de 2660,27 euros soit une augmentation de 135,20 euros par rapport à l'exercice précédent.

L'effectif de la section est de 95 adhérents : 23 veuves, 68 retraités, 2 actifs et 2 sympathisants, et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents : Yves ARZEL – Claude BERCOT – Michel PRIOL et Gilles MARCOMBE.

PORTE-DRAPEAU : Le président a remercié Jo DENIEL, porte-drapeau, pour sa disponibilité durant ses nombreuses années et qui met fin à sa fonction à compter du 1er janvier 2020. Pour le remplacer Yves GUENA s'est porté volontaire de même que Pierre arzel, nouvel adhérent, pour assurer sa suppléance. Leur candidature a été approuvée à l'unanimité

DECES : Il a été décidé de remplacer la publication d'avis de décès dans la presse par une remise de plaque funéraire (ou de crémation) à la famille Décision soumise au vote (4 votes contre) .

Il est recommandé de compléter et d'insérer au livret de famille le modèle de déclaration d'intention en cas de décès figurant à la rubrique DIVERS de l'OFFICIER MARINIER de novembre 2019.

MALADIES PROFESSIONNELLES : Philippe MAINGANT a ensuite fait le point sur les activités de l'AOM 29 N et, en particulier, le suivi des dossiers liés à l'indemnisation du préjudice anxiété amiante .

La réunion s'est terminée par le pot de l'amitié et la journée s'est poursuivie par un repas au restaurant de l'école SAINTE ANNE.

